



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'industrie de l'assurance de dommages innove encore !

Lancement d'une AEC pour personnes handicapées

Montréal, le 23 avril 2010 – Le Cégep du Vieux Montréal démarre le 3 mai prochain une attestation d'études collégiales (AEC) en assurance de dommages dédiée à des personnes handicapées et financée par Emploi-Québec. La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) et la Chambre de l'assurance de dommages sont fières de l'initiative.

Pour le président de la Coalition, Robert LaGarde, « le lancement de ce programme démontre une fois de plus le dynamisme de l'industrie et son engouement à innover. Avec le besoin de main-d'œuvre grandissant, les nombreux départs à la retraite à prévoir et la concurrence avec les autres secteurs d'activité, notre industrie doit continuer à faire preuve d'initiative et de leadership afin d'attirer une relève qualifiée et en quantité suffisante ».

Une formation adaptée : tout aussi complète

« Réparties sur 11 mois, la formation comprendra les mêmes cours que l'AEC régulière auxquels s'ajouteront des périodes de tutorat hebdomadaires dont les étudiants pourront bénéficier selon leurs besoins », précise Martine Blache, directrice de la formation aux entreprises du Cégep du Vieux Montréal. « Le processus de sélection des étudiants demeure le même, conservant ainsi des standards de qualité à un haut niveau », tient-elle à ajouter.

Avez-vous le profil d'un pro ?

Les candidats intéressés par une carrière en assurance de dommages peuvent vérifier s'ils ont l'attitude et les aptitudes nécessaires pour travailler en assurance de dommages et identifier la profession qui correspond le plus à leur profil. Comment ? En complétant le questionnaire « Avez-vous le profil d'un pro ? », disponible via le www.prosdelassurance.ca.

Pour plus d'information

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information au sujet de l'AEC pour personnes handicapées sont invitées à visiter le site Internet du Cégep du Vieux Montréal au www.cvm.qc.ca, dans la section Formation continue et aux entreprises.

À propos de la Coalition

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

-30-

Pour information concernant les professions en assurance de dommages et la Coalition :

Nina Tourigny, agente de communications
Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages
514 842-2591 / 1-800-361-7288
ntourigny@chad.qc.ca

Pour information concernant l'AEC pour personnes handicapées :

Martine Garnier, conseillère en formation
Cégep du Vieux Montréal
Direction de la formation aux entreprises
(514) 528-5650
mgarnier@cvm.qc.ca